

Produits alimentaires et de consommation du Canada
Mémoire prébudgétaire
3 août 2017

Résumé

Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) est la plus importante association sectorielle canadienne, représentant des entreprises qui fabriquent et distribuent la grande majorité des aliments, boissons et biens de consommation que l'on trouve sur les tablettes de magasins, dans les restaurants et à la maison. Nos membres répartis partout au pays offrent des emplois de qualité aux Canadiens vivant en milieux urbain et rural, et ce, dans plus de 170 circonscriptions fédérales de chacune des régions du Canada. Les logos de nos entreprises membres figurent plus bas.

La transformation des aliments est le plus important bassin d'emplois dans le secteur manufacturier du Canada, offrant aux Canadiens quelque 300 000 emplois de grande qualité dans plus de 6 000 usines de partout au pays. Les fabricants de produits alimentaires du Canada emploient plus de personnes que les secteurs automobile et aérospatial combinés.

L'industrie de la fabrication des produits alimentaires et de consommation a une présence économique importante dans des milliers de collectivités du Canada et elle est bien placée pour jouer un rôle encore plus grand.

Comme le gouvernement fédéral reconnaît que l'agroalimentaire est un secteur clé de croissance pour le Canada, nous souhaitons témoigner devant le Comité des finances pour expliquer la façon dont nous pouvons bâtir ensemble une industrie plus productive et plus compétitive au Canada.

Nos recommandations décrivent comment positionner stratégiquement le Canada pour qu'il réussisse dans une économie mondiale fondée sur le savoir où la concurrence est féroce tout en créant des emplois pour les Canadiens de la classe moyenne partout au pays. Nous nous employons à atteindre les cibles en matière d'exportation du gouvernement fédéral déterminées pour le secteur agroalimentaire et avons hâte de continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement.

Nos trois recommandations sont les suivantes :

- 1. Aider financièrement les fabricants à innover et à moderniser et à accroître leurs activités.**
- 2. Renégocier l'ALENA en vue de renforcer les produits et les emplois à valeur ajoutée canadiens.**
- 3. Moderniser la réglementation pour s'assurer qu'elle est tournée vers l'avenir et axée sur les données probantes et qu'elle soutient l'innovation et la croissance.**

Introduction

La fabrication alimentaire offre l'une des plus belles perspectives économiques mondiales pour le Canada. Selon les estimations, la population mondiale devrait atteindre les 9,6 milliards de

personnes d'ici 2050; c'est-à-dire qu'il faudra relever le niveau de production alimentaire globale de 70 %.

Selon le président du Conseil consultatif en matière de croissance économique, M. Dominic Barton, l'industrie alimentaire sera une des plus grandes au monde. Le Canada est fort bien placé pour jouer un rôle clé, c'est-à-dire pour nourrir le monde avec ses produits canadiens sûrs et de haute qualité. Cette stratégie repose sur un secteur de la transformation des aliments concurrentiel.

Pour la première fois, le budget fédéral de 2017 a sélectionné l'industrie agroalimentaire comme une des trois industries clés stratégiques qui offrent « le plus grand potentiel de croissance et de création d'emplois ». Le gouvernement s'est engagé à diversifier les activités du Canada et à promouvoir la production à valeur ajoutée par rapport aux produits de base, un engagement important.

Bref, la croissance du secteur canadien de la fabrication alimentaire signifie un embellissement des perspectives pour les agriculteurs et les Canadiens de la classe moyenne de toutes les régions du pays. Comme la transformation des aliments est le plus important employeur du secteur manufacturier dans les régions rurales du Canada, notre industrie joue un rôle crucial en établissant des liens entre les Canadiens vivant dans les régions urbaines et éloignées grâce aux débouchés économiques.

Les agriculteurs et les fabricants de produits alimentaires du Canada conjuguent leurs efforts pour produire certains des aliments les plus dignes de confiance au monde. Les fabricants de produits alimentaires appuient les agriculteurs en leur offrant un marché prévisible et commode pour les aliments de grande qualité et salubres qu'ils produisent. Notre industrie offre aussi des possibilités d'emploi en dehors de la ferme aux habitants des milieux ruraux, ainsi que d'innombrables emplois indirects partout au Canada.

Recommandations pour le budget de 2018

1. Aider financièrement les fabricants à innover et à moderniser et à accroître leurs activités.

Nous sommes heureux des initiatives du gouvernement fédéral visant à soutenir les fabricants canadiens dans le budget de 2017. On a annoncé d'importantes mesures qui aideront à encourager l'investissement et l'innovation dans les secteurs les plus prometteurs du Canada.

Toutefois, il faut davantage de mesures incitatives pour encourager les fabricants à réinvestir dans leurs usines canadiennes et à ouvrir de nouvelles installations modernes. D'autres pays sont des concurrents féroces pour ces dollars en investissements. L'administration Trump se concentre sur le rapatriement de la fabrication aux États-Unis, et les incertitudes créées par les négociations de l'ALENA exercent des pressions supplémentaires sur les fabricants canadiens.

Nous travaillons en étroite collaboration avec Manufacturiers et Exportateurs du Canada (MEC) afin de nous assurer que les fabricants conservent et accroissent leurs activités au Canada. Nous soutenons leurs recommandations d'augmenter les investissements directs dans des sociétés très prometteuses en créant un programme de financement axé sur le partage des risques, en augmentant le Fonds stratégique pour l'innovation à 2 milliards de dollars par année et en offrant des crédits d'impôt pour encourager l'investissement dans l'équipement et les technologies de pointe.

À la lumière des défis uniques auxquels font face les fabricants de produits alimentaires canadiens, on a besoin de soutien supplémentaire pour compléter l'aide fournie dans le budget de 2017.

Selon des statistiques du gouvernement, le Canada accuse du retard sur ses concurrents pour ce qui est de l'investissement dans les installations de transformation alimentaire, les technologies de pointe et la recherche et développement. Nous sommes de plus en plus préoccupés par les défis que posent les installations de transformation vieillissantes, partout au pays. Les installations modernes sont une condition préalable à la productivité et à la compétitivité.

Les fabricants de produits alimentaires éprouvent un retard dans l'adoption de technologies de pointe. Un rapport de 2014 de KPMG intitulé *Évaluation de l'état de préparation à l'automatisation et à la robotique du secteur de la transformation des aliments et boissons au Canada* a conclu que les entreprises canadiennes de transformation d'aliments restent à la traîne de leurs concurrents européens et américains. Un des obstacles principaux est le coût.

D'autres défis auxquels font face les fabricants de produits alimentaires comprennent le coût d'observation des changements de l'étiquetage alimentaire proposés par le gouvernement, qui sont évalués à 1,8 milliard de dollars (plus de détails sont fournis plus bas.) Il importe de noter que l'argent ne sera pas dépensé en immobilisations ou en recherche et développement au Canada.

Un fonds propre au secteur est nécessaire. Le gouvernement a déjà annoncé un Fonds d'investissement à valeur ajoutée lié à l'agroalimentaire afin d'encourager la mise au point de nouveaux produits à valeur ajoutée, mais aucuns fonds n'ont été alloués à cet égard. Nous prions le gouvernement de consacrer l'enveloppe réservée de 160 millions de dollars à ce fonds et de le mettre en œuvre immédiatement.

Nous appuyons les excellentes recommandations de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments, qui suggère la création d'un fonds unique pour réaliser les priorités de son plan d'action, notamment une aide à la modernisation de la réglementation. La proposition de la Table ronde – investissement de 500 millions de dollars sur cinq ans – serait un important levier d'investissements (jusqu'à 8 milliards de dollars) dans le secteur.

1. Aider financièrement les fabricants à innover et à moderniser et accroître leurs activités des façons suivantes :

- a. Créer un programme de financement axé sur le partage des risques pour les sociétés très prometteuses, augmenter le Fonds stratégique pour l'innovation à 2 milliards de dollars par année et offrir des crédits d'impôt pour encourager les investissements dans l'équipement et les technologies de pointe, conformément aux recommandations de MEC.**
- b. Attribuer l'enveloppe réservée de 160 millions de dollars au Fonds d'investissement à valeur ajoutée lié à l'agroalimentaire.**
- c. Créer un fonds d'innovation alimentaire de 500 millions de dollars sur cinq ans pour moderniser le milieu de la fabrication d'aliments et de boissons du Canada.**

2. Renégocier l'ALENA en vue d'accroître les produits et les emplois à valeur ajoutée canadiens.

L'accès à des conditions concurrentielles sur les marchés internationaux est essentiel pour les fabricants de produits alimentaires et de consommation du Canada. Le libre-échange et le commerce équitable générés par l'ALENA ont été une réussite pour notre industrie. La modernisation de l'ALENA devrait préserver ses aspects bénéfiques et s'appuyer sur ceux-ci.

Notre industrie en Amérique du Nord est très intégrée au commerce et dépend de celui-ci. Nos produits peuvent traverser plusieurs fois des frontières à différentes étapes pour produire un produit fini. Nombre de nos membres dépendent d'ingrédients importés de nos partenaires de l'ALENA pour fabriquer leurs produits au Canada et ont besoin d'un accès prévisible à leurs marchés pour vendre leurs produits finis.

Si l'ALENA est bien renégocié, cela pourra nous aider à atteindre la cible ambitieuse du gouvernement de faire croître les exportations agroalimentaires du Canada d'au moins 75 milliards de dollars par année d'ici 2025 de même que le nombre d'emplois manufacturiers au pays.

PACC demande au Canada de prendre en considération les objectifs prioritaires suivants pour moderniser l'ALENA :

- Protéger l'accès existant au marché
- Mettre à jour les règles qui augmentent la compétitivité des entreprises menant leurs activités au Canada
- Favoriser l'harmonisation réglementaire

L'ALENA doit maintenir et améliorer les éléments suivants :

- Chapitre 3 : Traitement national et accès aux marchés pour les produits
- Chapitre 4 : Règles d'origine
- Chapitre 5 : Procédures douanières
- Chapitre 7 : Obstacles techniques au commerce
- Chapitre 9 : Mesures normatives
- Chapitres 11, 19 et 20 : Dispositions institutionnelles et procédures de règlement des différends

Nouveaux ajouts à l'ALENA :

- Un nouveau chapitre sur la promotion de la cohérence et les bonnes pratiques réglementaires
- L'intégration de l'Annexe 8-D sur les cosmétiques du Partenariat transpacifique
- Une nouvelle annexe distincte sur les denrées préemballées et les boissons non alcoolisées

3. Moderniser la réglementation pour s'assurer qu'elle est tournée vers l'avenir et axée sur les données probantes et qu'elle soutient l'innovation et la croissance.

Nous continuons de faire face à une réglementation désuète qui empêche notre industrie d'innover et de concurrencer. Il est important de noter que le rapport de M. Barton a reconnu à juste titre un « environnement réglementaire difficile » auquel font face les fabricants de produits alimentaires au Canada.

Les entreprises canadiennes ont besoin d'un cadre réglementaire moderne afin d'augmenter leur productivité et leur compétitivité. Toutefois, le fait est que la réglementation de notre secteur n'est pas arrimée sur les technologies de pointe, les pratiques mondiales et la création de produits novateurs. L'absence d'un nombre adéquat d'organismes de réglementation qualifiés et un roulement élevé contribuent au problème. Avec les actuels niveaux de financement, il faudra plus de 20 ans, selon Santé Canada, pour moderniser le cadre réglementaire actuel du secteur alimentaire, sans compter qu'une bonne part de la réglementation sera alors désuète.

Nous sommes préoccupés par l'absence de ressources supplémentaires pour qui veut s'occuper de la réglementation actuellement à l'étude et gérer les vieux irritants réglementaires dont le règlement favoriserait l'innovation. Il faut effectuer rapidement une refonte réglementaire, et on a besoin d'un mécanisme pour régler plus vite les irritants qui entravent l'innovation et la croissance.

Même si les règlements désuets continuent de s'accumuler, nous faisons maintenant face à un nouvel ensemble de règlements et à une intervention gouvernementale sans précédent dans notre industrie, y compris l'étiquetage de Santé Canada visant les produits de soins d'hygiène personnelle et la *stratégie en matière de saine alimentation* (SMSA). Même si nous sommes d'accord avec les objectifs de la SMSA, nous sommes inquiets de leur processus pour faire participer les intervenants, de l'absence de rigueur scientifique et d'une partialité en faveur de certains segments de la chaîne de valeur agroalimentaire.

La SMSA du gouvernement changera la façon dont nous fabriquons, emballons et commercialisons nos produits. L'évolution de la conjoncture transformera en très peu de temps l'ensemble du secteur alimentaire au Canada. On demande à notre industrie de croître, d'investir et d'innover d'un côté, alors que de l'autre, nous faisons face à des défis immenses qui toucheront tous les aspects de nos activités.

Nous nous préoccupons particulièrement de la proposition de Santé Canada de placer une étiquette de mise en garde sévère sur le devant de l'emballage de denrées alimentaires. Les étiquettes proposées sont trompeuses et feraient en sorte qu'on placerait des étiquettes de style « arrêt » ou « attention » sur de nombreux produits canadiens comme le fromage, le yogourt, le lait au chocolat, les produits à base de pommes de terre, les pains/pâtisseries, la viande, le miel et le sirop d'érable. Vous trouverez plus loin les étiquettes de mise en garde proposées.

Santé Canada n'a pas effectué de recherche pour démontrer que les étiquettes de mise en garde sont plus efficaces que les options d'étiquetage axées sur les faits et plus positives pour améliorer la santé des Canadiens. Cela va à l'encontre de l'engagement du gouvernement d'utiliser un processus décisionnel axé sur les données probantes. Les étiquettes de mise en garde sont une possibilité d'éducation manquée parce qu'elles n'encouragent pas les consommateurs à s'informer davantage.

En outre, la proposition du Canada n'est pas harmonisée avec celle de nos partenaires de l'ALENA qui utilisent actuellement des étiquettes axées sur les faits.

Il existe beaucoup de données probantes qui montrent que les étiquettes de mise en garde ont un effet dévastateur sur les fabricants de produits alimentaires et l'ensemble de la chaîne de valeurs. Le coût net total des changements d'étiquetage des denrées alimentaires proposés est énorme, environ 1,8 milliard de dollars (montant qui ne tient pas compte du coût de la reformulation — un objectif explicite de la SMSA).

Ces coûts sont décrits dans un rapport de la Table ronde de l'industrie de la transformation des aliments (en français :

http://www.fcpc.ca/Portals/1/Userfiles/PAResources/Public2017/FPIRT_RIWG_report_FRENCH_June_2017.pdf?timestamp=1500921771869, en anglais :

http://www.fcpc.ca/Portals/1/Userfiles/PAResources/Public2017/FPIRT_RIWG_summary_paper_June_2017%20FINAL%20ENGLISH.pdf?timestamp=1500921769377).

Les étiquettes de mise en garde sévère mineront la confiance de la population dans la nourriture canadienne et les efforts de l'industrie pour augmenter les exportations.

Recommandations liées à la réglementation :

- Moderniser la réglementation existante pour les produits alimentaires et de consommation à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour éliminer les irritants réglementaires de longue date liés aux aliments et les retards touchant les approbations de produit avant d'adopter une nouvelle réglementation.
- Établir un mécanisme pour régler plus vite les irritants qui gênent l'innovation et la croissance.
- Effectuer une analyse économique exhaustive de l'effet de toutes les composantes de la stratégie en matière de saine alimentation sur la chaîne de valeur agroalimentaire.
- Réaliser une étude de consommation pour comparer les étiquettes de mise en garde sur les emballages de denrées alimentaires aux approches qui offrent des solutions de rechange plus positives pour informer les consommateurs.
- Assurer la mise en œuvre rapide de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* et la modernisation du système fédéral d'inspection des aliments (comme l'a recommandé la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments).
- Faire passer le prochain calendrier d'entrée en vigueur à cinq ans après qu'aura été effectué le dernier des changements liés à l'étiquetage afin d'éviter d'imposer un fardeau inutile à l'industrie.
- Effectuer un examen approfondi de l'effet de l'ensemble du contexte réglementaire sur les fabricants de produits alimentaires et de consommation canadiens.

Nous avons hâte de continuer à travailler en partenariat avec le gouvernement afin d'augmenter la productivité et la compétitivité de notre industrie.

Merci.



Carla Ventin
Vice-présidente, Affaires gouvernementales fédérales
[Courriel : carlav@fcpc.ca](mailto:carlav@fcpc.ca)
Tél. : 613-670-5759

Membres



Étiquettes de mise en garde **sur les denrées alimentaires** proposées par Santé Canada

